

Olivier PEVERELLI
Maire,

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous faites partie, est invité à se réunir,
le vendredi 20 mars 2026 à 17 h.00

Cette réunion se tiendra dans la **Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville** et sera notamment consacrée à l'élection du maire et des adjoints.

Une note explicative concernant l'ordre du jour est jointe à la présente convocation, les documents correspondants vous seront adressés par mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Projets de délibération à l'ordre du jour :

- n°2026.025 : Élection du Maire ;
- n°2026.026 : Fixation du nombre d'adjoints au Maire ;
- n°2026.027 : Election des adjoints au Maire ;
- n°2026.028 : Charte de l' élu local et conditions d'exercice des mandats municipaux ;
- n°2026.029 : Désignation du référent déontologue ;
- n°2026.030 : Création d'un emploi non-permanent de collaborateur de cabinet
- n°2026.031 : Détermination du nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale
- n°2026.032 : Indemnités de fonction des élus en application de l'article L.2123-24 du code général des collectivités territoriales
- n°2026.033 : Majoration prévue des indemnités des élus au titre de l'article L.2123-22 du code général des collectivités territoriales
- n°2026.034 : Délégations accordées au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- n°2026.035 : Autorisation donnée au Maire de subdéléguer une partie de ses fonctions à un adjoint en application des articles L.2122-18 et L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Le Maire,



Olivier PEVERELLI

Affichée le 16 mars 2026

Copie :
- Le Dauphiné
- La Tribune